

06.05.21

## Déclaration de conformité (CE)

Nous, FUJIFILM Recording Media GmbH situé à Fujistr.1, 47533 Kleve Allemagne déclarons sous notre entière responsabilité que les produits suivants:

- Les cartouches de données LTO Ultrium 1

Auxquels se rapporte cette déclaration sont en conformités avec les normes et autres documents de normalisation suivants :

Standard	Description
EN 62368-1:2014/A11:2017	Matériels de traitement de l'information- Sécurité - Partie 1: Prescriptions générales
EN 301 489-1 V2.2.3:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; partie 1: exigences techniques communes
EN 301 489-3 V2.1.1:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; Partie 3: exigences particulières pour les appareils à faible portée (SRD) fonctionnant sur des fréquences entre 9kHz et 246 GHz
EN 300 330 V2.1.1:2017	Les appareils à courte portée (AFP) : équipements radio dans la gamme de fréquences 9 Khz et 25 MHz et les équipements à boucle inductive de fréquences 9kHz et 30MHz ; Norme européenne (EN) harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3.2 de la directive 2014/53/EU
EN 50364:2010	Limitation de l'exposition humaine aux champs électromagnétiques émis par les dispositifs fonctionnant dans la gamme de fréquences de 0 Hz à 10 GHz, utilisés pour la surveillance électronique des objets (EAS), l'identification par radiofréquence (RFID) et les applications similaires.
EN 63000:2018	RoHS2 Directive : 2011/65/EU + (EU) 2015/863

En application de la réglementation EEA Directive 2014/53/EU

A Kleve, Le 6th May 2021

Wolfgang May  
Managing Director  
FUJIFILM Recording Media GmbH

06.05.21

## Déclaration de conformité (CE)

Nous, FUJIFILM Recording Media GmbH situé à Fujistr.1, 47533 Kleve Allemagne déclarons sous notre entière responsabilité que les produits suivants:

- Les cartouches de données LTO Ultrium 2

Auxquels se rapporte cette déclaration sont en conformités avec les normes et autres documents de normalisation suivants :

Standard	Description
EN 62368-1:2014/A11:2017	Matériels de traitement de l'information- Sécurité - Partie 1: Prescriptions générales
EN 301 489-1 V2.2.3:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; partie 1: exigences techniques communes
EN 301 489-3 V2.1.1:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; Partie 3: exigences particulières pour les appareils à faible portée (SRD) fonctionnant sur des fréquences entre 9kHz et 246 GHz
EN 300 330 V2.1.1:2017	Les appareils à courte portée (AFP) : équipements radio dans la gamme de fréquences 9 Khz et 25 MHz et les équipements à boucle inductive de fréquences 9kHz et 30MHz ; Norme européenne (EN) harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3.2 de la directive 2014/53/EU
EN 50364:2010	Limitation de l'exposition humaine aux champs électromagnétiques émis par les dispositifs fonctionnant dans la gamme de fréquences de 0 Hz à 10 GHz, utilisés pour la surveillance électronique des objets (EAS), l'identification par radiofréquence (RFID) et les applications similaires.
EN 63000:2018	RoHS2 Directive : 2011/65/EU + (EU) 2015/863

En application de la réglementation EEA Directive 2014/53/EU

A Kleve, Le 6th May 2021

Wolfgang May  
Managing Director  
FUJIFILM Recording Media GmbH

06.05.21

## Déclaration de conformité (CE)

Nous, FUJIFILM Recording Media GmbH situé à Fujistr.1, 47533 Kleve Allemagne déclarons sous notre entière responsabilité que les produits suivants:

- Les cartouches de données LTO Ultrium 3/Cartouche WORM

Auxquels se rapporte cette déclaration sont en conformités avec les normes et autres documents de normalisation suivants :

Standard	Description
EN 62368-1:2014/A11:2017	Matériels de traitement de l'information- Sécurité - Partie 1: Prescriptions générales
EN 301 489-1 V2.2.3:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; partie 1: exigences techniques communes
EN 301 489-3 V2.1.1:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; Partie 3: exigences particulières pour les appareils à faible portée (SRD) fonctionnant sur des fréquences entre 9kHz et 246 GHz
EN 300 330 V2.1.1:2017	Les appareils à courte portée (AFP) : équipements radio dans la gamme de fréquences 9 Khz et 25 MHz et les équipements à boucle inductive de fréquences 9kHz et 30MHz ; Norme européenne (EN) harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3.2 de la directive 2014/53/EU
EN 50364:2010	Limitation de l'exposition humaine aux champs électromagnétiques émis par les dispositifs fonctionnant dans la gamme de fréquences de 0 Hz à 10 GHz, utilisés pour la surveillance électronique des objets (EAS), l'identification par radiofréquence (RFID) et les applications similaires.
EN 63000:2018	RoHS2 Directive : 2011/65/EU + (EU) 2015/863

En application de la réglementation EEA Directive 2014/53/EU

A Kleve, Le 6th May 2021

Wolfgang May  
Managing Director  
FUJIFILM Recording Media GmbH

06.05.21

## Déclaration de conformité (CE)

Nous, FUJIFILM Recording Media GmbH situé à Fujistr.1, 47533 Kleve Allemagne déclarons sous notre entière responsabilité que les produits suivants:

- Les cartouches de données LTO Ultrium 4/Cartouche WORM

Auxquels se rapporte cette déclaration sont en conformités avec les normes et autres documents de normalisation suivants :

Standard	Description
EN 62368-1:2014/A11:2017	Matériels de traitement de l'information- Sécurité - Partie 1: Prescriptions générales
EN 301 489-1 V2.2.3:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; partie 1: exigences techniques communes
EN 301 489-3 V2.1.1:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; Partie 3: exigences particulières pour les appareils à faible portée (SRD) fonctionnant sur des fréquences entre 9kHz et 246 GHz
EN 300 330 V2.1.1:2017	Les appareils à courte portée (AFP) : équipements radio dans la gamme de fréquences 9 Khz et 25 MHz et les équipements à boucle inductive de fréquences 9kHz et 30MHz ; Norme européenne (EN) harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3.2 de la directive 2014/53/EU
EN 50364:2010	Limitation de l'exposition humaine aux champs électromagnétiques émis par les dispositifs fonctionnant dans la gamme de fréquences de 0 Hz à 10 GHz, utilisés pour la surveillance électronique des objets (EAS), l'identification par radiofréquence (RFID) et les applications similaires.
EN 63000:2018	RoHS2 Directive : 2011/65/EU + (EU) 2015/863

En application de la réglementation EEA Directive 2014/53/EU

A Kleve, Le 6th May 2021

Wolfgang May  
Managing Director  
FUJIFILM Recording Media GmbH

06.05.21

## Déclaration de conformité (CE)

Nous, FUJIFILM Recording Media GmbH situé à Fujistr.1, 47533 Kleve Allemagne déclarons sous notre entière responsabilité que les produits suivants:

- Les cartouches de données LTO Ultrium 5/Cartouche WORM

Auxquels se rapporte cette déclaration sont en conformités avec les normes et autres documents de normalisation suivants :

Standard	Description
EN 62368-1:2014/A11:2017	Matériels de traitement de l'information- Sécurité - Partie 1: Prescriptions générales
EN 301 489-1 V2.2.3:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; partie 1: exigences techniques communes
EN 301 489-3 V2.1.1:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; Partie 3: exigences particulières pour les appareils à faible portée (SRD) fonctionnant sur des fréquences entre 9kHz et 246 GHz
EN 300 330 V2.1.1:2017	Les appareils à courte portée (AFP) : équipements radio dans la gamme de fréquences 9 Khz et 25 MHz et les équipements à boucle inductive de fréquences 9kHz et 30MHz ; Norme européenne (EN) harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3.2 de la directive 2014/53/EU
EN 50364:2010	Limitation de l'exposition humaine aux champs électromagnétiques émis par les dispositifs fonctionnant dans la gamme de fréquences de 0 Hz à 10 GHz, utilisés pour la surveillance électronique des objets (EAS), l'identification par radiofréquence (RFID) et les applications similaires.
EN 63000:2018	RoHS2 Directive : 2011/65/EU + (EU) 2015/863

En application de la réglementation EEA Directive 2014/53/EU

A Kleve, Le 6th May 2021

Wolfgang May  
Managing Director  
FUJIFILM Recording Media GmbH

06.05.21

## Déclaration de conformité (CE)

Nous, FUJIFILM Recording Media GmbH situé à Fujistr.1, 47533 Kleve Allemagne déclarons sous notre entière responsabilité que les produits suivants:

- Les cartouches de données LTO Ultrium 6/Cartouche WORM

Auxquels se rapporte cette déclaration sont en conformités avec les normes et autres documents de normalisation suivants :

Standard	Description
EN 62368-1:2014/A11:2017	Matériels de traitement de l'information- Sécurité - Partie 1: Prescriptions générales
EN 301 489-1 V2.2.3:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; partie 1: exigences techniques communes
EN 301 489-3 V2.1.1:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; Partie 3: exigences particulières pour les appareils à faible portée (SRD) fonctionnant sur des fréquences entre 9kHz et 246 GHz
EN 300 330 V2.1.1:2017	Les appareils à courte portée (AFP) : équipements radio dans la gamme de fréquences 9 Khz et 25 MHz et les équipements à boucle inductive de fréquences 9kHz et 30MHz ; Norme européenne (EN) harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3.2 de la directive 2014/53/EU
EN 50364:2010	Limitation de l'exposition humaine aux champs électromagnétiques émis par les dispositifs fonctionnant dans la gamme de fréquences de 0 Hz à 10 GHz, utilisés pour la surveillance électronique des objets (EAS), l'identification par radiofréquence (RFID) et les applications similaires.
EN 63000:2018	RoHS2 Directive : 2011/65/EU + (EU) 2015/863

En application de la réglementation EEA Directive 2014/53/EU

A Kleve, Le 6th May 2021

Wolfgang May  
Managing Director  
FUJIFILM Recording Media GmbH

06.05.21

## Déclaration de conformité (CE)

Nous, FUJIFILM Recording Media GmbH situé à Fujistr.1, 47533 Kleve Allemagne déclarons sous notre entière responsabilité que les produits suivants:

- Les cartouches de données LTO Ultrium 7/Cartouche WORM

Auxquels se rapporte cette déclaration sont en conformités avec les normes et autres documents de normalisation suivants :

Standard	Description
EN 62368-1:2014/A11:2017	Matériels de traitement de l'information- Sécurité - Partie 1: Prescriptions générales
EN 301 489-1 V2.2.3:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; partie 1: exigences techniques communes
EN 301 489-3 V2.1.1:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; Partie 3: exigences particulières pour les appareils à faible portée (SRD) fonctionnant sur des fréquences entre 9kHz et 246 GHz
EN 300 330 V2.1.1:2017	Les appareils à courte portée (AFP) : équipements radio dans la gamme de fréquences 9 Khz et 25 MHz et les équipements à boucle inductive de fréquences 9kHz et 30MHz ; Norme européenne (EN) harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3.2 de la directive 2014/53/EU
EN 50364:2010	Limitation de l'exposition humaine aux champs électromagnétiques émis par les dispositifs fonctionnant dans la gamme de fréquences de 0 Hz à 10 GHz, utilisés pour la surveillance électronique des objets (EAS), l'identification par radiofréquence (RFID) et les applications similaires.
EN 63000:2018	RoHS2 Directive : 2011/65/EU + (EU) 2015/863

En application de la réglementation EEA Directive 2014/53/EU

A Kleve, Le 6th May 2021

Wolfgang May  
Managing Director  
FUJIFILM Recording Media GmbH

06.05.21

## Déclaration de conformité (CE)

Nous, FUJIFILM Recording Media GmbH situé à Fujistr.1, 47533 Kleve Allemagne déclarons sous notre entière responsabilité que les produits suivants:

- Les cartouches de données LTO Ultrium 8/Cartouche WORM

Auxquels se rapporte cette déclaration sont en conformités avec les normes et autres documents de normalisation suivants :

Standard	Description
EN 62368-1:2014/A11:2017	Matériels de traitement de l'information- Sécurité - Partie 1: Prescriptions générales
EN 301 489-1 V2.2.3:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; partie 1: exigences techniques communes
EN 301 489-3 V2.1.1:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; Partie 3: exigences particulières pour les appareils à faible portée (SRD) fonctionnant sur des fréquences entre 9kHz et 246 GHz
EN 300 330 V2.1.1:2017	Les appareils à courte portée (AFP) : équipements radio dans la gamme de fréquences 9 Khz et 25 MHz et les équipements à boucle inductive de fréquences 9kHz et 30MHz ; Norme européenne (EN) harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3.2 de la directive 2014/53/EU
EN 50364:2010	Limitation de l'exposition humaine aux champs électromagnétiques émis par les dispositifs fonctionnant dans la gamme de fréquences de 0 Hz à 10 GHz, utilisés pour la surveillance électronique des objets (EAS), l'identification par radiofréquence (RFID) et les applications similaires.
EN 63000:2018	RoHS2 Directive : 2011/65/EU + (EU) 2015/863

En application de la réglementation EEA Directive 2014/53/EU

A Kleve, Le 6th May 2021

Wolfgang May  
Managing Director  
FUJIFILM Recording Media GmbH



06.05.21

## Déclaration de conformité (CE)

Nous, FUJIFILM Recording Media GmbH situé à Fujistr.1, 47533 Kleve Allemagne déclarons sous notre entière responsabilité que les produits suivants:

- Les cartouches de nettoyage universelle LTO Ultrium

Auxquels se rapporte cette déclaration sont en conformités avec les normes et autres documents de normalisation suivants :

Standard	Description
EN 62368-1:2014/A11:2017	Matériels de traitement de l'information- Sécurité - Partie 1: Prescriptions générales
EN 301 489-1 V2.2.3:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; partie 1: exigences techniques communes
EN 301 489-3 V2.1.1:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; Partie 3: exigences particulières pour les appareils à faible portée (SRD) fonctionnant sur des fréquences entre 9kHz et 246 GHz
EN 300 330 V2.1.1:2017	Les appareils à courte portée (AFP) : équipements radio dans la gamme de fréquences 9 Khz et 25 MHz et les équipements à boucle inductive de fréquences 9kHz et 30MHz ; Norme européenne (EN) harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3.2 de la directive 2014/53/EU
EN 50364:2010	Limitation de l'exposition humaine aux champs électromagnétiques émis par les dispositifs fonctionnant dans la gamme de fréquences de 0 Hz à 10 GHz, utilisés pour la surveillance électronique des objets (EAS), l'identification par radiofréquence (RFID) et les applications similaires.
EN 63000:2018	RoHS2 Directive : 2011/65/EU + (EU) 2015/863

En application de la réglementation EEA Directive 2014/53/EU

A Kleve, Le 6th May 2021

Wolfgang May  
Managing Director  
FUJIFILM Recording Media GmbH

26.06.17

## Déclaration de conformité (CE)

Nous, FUJIFILM Recording Media GmbH situé à Fujistr.1, 47533 Kleve Allemagne déclarons sous notre entière responsabilité que les produits suivants:

- 3592 DONNEES
- 3592 ECONOMIQUE
- 3592 WORM
- 3592 CARTOUCHE WORM ECONOMIQUE
- 3592 CARTOUCHE DE NETTOYAGE

Auxquels se rapporte cette déclaration sont en conformités avec les normes et autres documents de normalisation suivants :

Standard	Description
EN 62368-1:2014/A11:2017	Matériels de traitement de l'information- Sécurité - Partie 1: Prescriptions générales
EN 301 489-1 V2.2.3:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; partie 1: exigences techniques communes
EN 301 489-3 V2.1.1:2019	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); compatibilité électromagnétique (EMC) pour les équipements de communication radio et services; Partie 3: exigences particulières pour les appareils à faible portée (SRD) fonctionnant sur des fréquences entre 9kHz et 246 GHz
EN 300 330 V2.1.1:2017	Les appareils à courte portée (AFP) : équipements radio dans la gamme de fréquences 9 Khz et 25 MHz et les équipements à boucle inductive de fréquences 9kHz et 30MHz ; Norme européenne (EN) harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3.2 de la directive 2014/53/EU
EN 50364:2010	Limitation de l'exposition humaine aux champs électromagnétiques émis par les dispositifs fonctionnant dans la gamme de fréquences de 0 Hz à 10 GHz, utilisés pour la surveillance électronique des objets (EAS), l'identification par radiofréquence (RFID) et les applications similaires.
EN 63000:2018	RoHS2 Directive : 2011/65/EU + (EU) 2015/863

En application de la réglementation EEA Directive 2014/53/EU

A Kleve, Le 6th May 2021

Wolfgang May  
Managing Director  
FUJIFILM Recording Media GmbH